# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La location de salle de réunion au Centre d'Affaires Obc implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente.

## Conclusion de la réservation

Toute réservation est considérée comme ferme et définitive après validation écrite (signature d'un devis avec la mention « Bon pour accord » ou confirmation par email).

Le prestataire se réserve le droit de demander le versement d'un acompte de 40 %, la réservation n'étant définitivement bloquée qu'à réception effective de celui-ci.

## Condition tarifaires

Les tarifs et les conditions de location sont ceux stipulés dans la proposition commerciale et les conditions générales de vente.
La location comprend la salle de réunion avec la fourniture du mobilier sur place, internet et eau.
Les prestations supplémentaires présentées dans la plaquette tarifaires feront l'objet d'une facturation complémentaire.
Office Business Center se réserve la possibilité de modifier ses tarifs sans préavis. Les devis validés restent valables.

## Modalités des paiements

Le prix facturé au client correspond au prix convenu au jour de la conclusion du contrat, majoré du coût de prestations supplémentaires consommées sur place. Elles interviennent à réception de la facture par virement ou chèque.

## Conditions d'annulation

Si elle intervient, obligatoirement par écrit :

- Annulation **entre 0 et 2 jours ouvrés** avant la date de démarrage de la location : **règlement de 100%** des prestations réservées.
- Annulation **entre 2 et 5 jours ouvrés** avant la date de démarrage de la location : **règlement de 50%** des prestations réservées.
- Annulation **plus de 5 jours ouvrés** avant la date de démarrage de la location : **pas de facturation**.

## Durée et horaires

La durée de la manifestation sera conforme aux horaires convenus au moment de la réservation. La prise de possession et la libération de l'espace loué devront intervenir dans le créneau horaire convenu. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé. Ces dépassements ne sont accordables qu'en fonction des disponibilités. Office Business Center est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 17h30, hors jours férié et fermeture exceptionnelle.

## Assurances

Office Business Center décline toute responsabilité pour dommages de quelque nature qu'ils soient (vols, dégradation, etc.) et en particulier susceptibles d'atteindre les objets, effets ou matériels apportés par le client ou ses invités à l'occasion de la réunion, objet de la réservation.
Le client est responsable de tout dommage direct ou indirect que lui-même ou ses invités auraient causé au cours de la manifestation.
Office Business Center se réserve le droit d'annuler, sans indemnisation quelconque, le contrat si des évènements de force majeur ou des cas fortuits l'y contraignaient (grèves, incendies, dégâts des eaux…).

## Réclamations et litiges

En cas de litige, et faute d'accord amiable, compétence expresse est attribuée au Tribunal d'Instance de Strasbourg.